

rendu l'esprit, il éclata par de grands cris, mêlez d'une grande abondance de larmes : mais nous l'appaisâmes, & le forçâmes de se taire. C'étoit par un mouvement pareil, & qui tenoit encore de l'enfance, que j'avois été tout prêt d'en faire autant : mais ma raison plus forte que la sienne, ne le pouvoit être à son âge, m'avoit imposé silence. Aussi ne convenoit-il pas que de telles funeraill^{es} fussent accompagnées de gémissemens & de larmes. Car au lieu que l'on n'en répand, en pareille occasion, que parce qu'on regarde la mort comme une grande misere, & comme un entier anéantissement de ceux qu'elle enleve ; nous scavions que celle que nous venions de perdre n'étoit ni misérable, ni anéantie ; & que même elle n'étoit morte, que par la moindre partie d'elle-même. C'est de quoi nous étions assurés par des preuves indubitables, & sur quoi nous avions pour garans la sainteté de ses mœurs, & la solidité de sa foi.

*Quelles
doivent
être les
funeraill^{es}
les des
saints.*

30. D'où venoit donc cette douleur si vive, que je sento^{is} au dedans de moi-même, sinon de la playe que la perte d'une aussi grande douceur que celle de vivre avec une personne si aimable & si sainte, venoit de faire à mon cœur ? Les assurances qu'elle m'avoit données dans sa dernière maladie, qu'elle étoit contente de moi, & des soins que je tâchois de lui rendre, m'étoient d'une grande consolation : car il ne s'y pouvoit rien ajouter. Elle m'appelloit *son bon fils*, & elle prenoit plaisir à me dire de la maniere du monde la plus tendre, qu'il ne m'étoit jamais échappé un seul mot dont elle eût eu sujet de se plaindre. Mais quelque soin que j'aye toujours eu de m'acquitter du respect que j'étois obligé de lui rendre, pouvoit-il, ô mon Dieu & mon Créateur, entrer en comparaison de ce qu'elle faisoit pour moi ? Ainsi nos deux vies n'en faisant qu'une, à proprement parler, il n'étoit pas possible que mon cœur ne se sentît déchi-